

DEPARTEMENT  
DU RHONEDE LA COMMUNE D'YZERON  
Séance du 27 Février 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE  09	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 08

DATE DE LA CONVOCATION : 21 Février 2025
---

L'an deux mil vingt cinq et le vingt sept février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

**Etaient présents** : Agnès NELIAS - Christian RULLIAT - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fabrice FOURDIN - Fanny CHABRAN - Olivier AIGLON - Guy LHOPITAL - Virginie BLUM

**Etait absent** : Pierre DURAND

**Secrétaire de séance** : Olivier AIGLON

**Date de convocation** : 21 Février 2025

D/2025-028

**Objet de la délibération** : Modification de la composition des commissions

Madame la Maire rappelle que conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le Conseil Municipal, peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le Maire est Président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

L'élection de ses membres est en principe, au scrutin secret, sauf si le Conseil Municipal en décide autrement, à l'unanimité.

Aussi, par délibération du 15 juin 2020, du 5 mai 2021, du 30 mars 2023, du 26 janvier 2024, du 10 septembre 2024, du 28 novembre 2024, puis du 10 janvier 2025, le Conseil Municipal a procédé à la création et la modification de la composition des commissions municipales suivantes :

- Commission « Vivre ensemble »,
- Commission « Dynamiser Yzeron et son territoire »,
- Commission « Pour un aménagement sans dénaturer »,
- Commission « Etre moteur de la transition écologique »,
- Commission « Fonctionnement collégial, transparent, participatif et inclusif »,
- Commission « Voirie et bâtiments »,
- Commission « Finances »

A la suite de la démission de Monsieur BELTRAN, il convient de revoir la composition des commissions.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**Par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,**

**DECIDE** de ne pas procéder au scrutin secret, après appel à candidatures, et de procéder à l'élection à main levée en conformité avec les dispositions du CGCT, article L 2121-21,

**FIXE** les commissions municipales ci-dessous, et **DESIGNE** comme suit les membres qui les constituent (les ajouts sont en italique) :

Intitulé de la COMMISSION	Membres désignés
Commission « Finances »	NELIAS Agnès, FOURDIN Fabrice, RULLIAT Christian, AIGLON Olivier, CHABRAN Fanny, LHOPITAL Guy, BLUM Virginie
Commission : « Voirie et bâtiments »	NELIAS Agnès, Olivier AIGLON, Guy LHOPITAL
Commission : « Vivre ensemble »	NELIAS Agnès, FOURDIN Fabrice, RULLIAT Christian, CHABRAN Fanny, BLUM Virginie, FOURDIN Fabrice
Commission : « Dynamiser Yzeron et son territoire »	NELIAS Agnès, FOURDIN Fabrice, RULLIAT Christian, AIGLON Olivier, CHABRAN Fanny, DAVIRON RADIX Jocelyne
Commission : « Pour un aménagement sans dénaturer »	NELIAS Agnès, DURAND Pierre, RULLIAT Christian, FOURDIN Fabrice, AIGLON Olivier, BLUM Virginie, LHOPITAL Guy
Commission : « Etre moteur de la transition écologique »	NELIAS Agnès, AIGLON Olivier, DURAND Pierre, BLUM Virginie, LHOPITAL Guy, FOURDIN Fabrice
Commission : « Fonctionnement collégial, transparent, participatif et inclusif »	NELIAS Agnès, AIGLON Olivier, DURAND Pierre, BLUM Virginie

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Olivier AIGLON Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
------------------------------	---	---------------------------------	---

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : - 6 MARS 2025

Publication ou notification du : - 6 MARS 2025

Publication site internet le : - 6 MARS 2025

Affichage liste des délibérations le : 04/03/2025